

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 30484 du 6 juin 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1612792S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 66782 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525343S);

Vu la décision n° 75989 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525321S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2016:

Lacourarie, Laurent	Nigend : 147 043	Numéro de livret de solde : 8 004 446
----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2016:

Lataste, Jean-Pierre	Nigend : 129 246	Numéro de livret de solde : 5 227 111
Marcachosse, Olivier	Nigend : 191 758	Numéro de livret de solde : 8 044 414

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2016:

Cougnenc, Julien	Nigend : 189 888	Numéro de livret de solde : 8 044 365
Cordeil, Benoît	Nigend : 173 419	Numéro de livret de solde : 8 031 905
Ghys, Julien	Nigend : 194 311	Numéro de livret de solde : 8 047 840

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2016:

Pereira, Pedro	Nigend : 318 791	Numéro de livret de solde : 8 092 694
Laubisse, Vincent	Nigend : 310 326	Numéro de livret de solde : 8 092 088

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2016.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

D. GALTIER